

SOULLY D'AIR

PROJET DE PARC EOLIEN A SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, AIN
COMPTE-RENDU DE LA PERMANENCE D'INFORMATION
DU 18 DECEMBRE 2019



Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par la CNR)

TABLE DES MATIERES**1.INFORMATION ET INVITATIONS POUR LA PERMANENCE** 3**2.ORGANISATION DE LA PERMANENCE** 4

☉ ATELIER 1 – IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ETUDE 4

☉ ATELIER 2 – ENJEUX PAYSAGERS 6

☉ ATELIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN 6

☉ VIDEO – LA CONSTRUCTION D'UN PARC EOLIEN 6

☉ ATELIER 4 – EXPRESSION DES AVIS ET INSCRIPTION A LA LISTE

D'INFORMATION 7

3.DEROULEMENT ET FREQUENTATION DE LA PERMANENCE 7

☉ PRES DE 20 VISITEURS 7

☉ DUREE DES VISITES 8

☉ ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS : DES OPINIONS POUR OU CONTRE
CLAIREMENT EXPRIMEES 8

☉ CONTRIBUTIONS ECRITES, INSCRIPTION 8

**4.THEMATIQUES ABORDEES : QUELQUES CRITIQUES, BEAUCOUP
DE QUESTIONS** 8

☉ ENJEUX TECHNIQUES 8

☉ ENJEUX HUMAINS 8

☉ ACOUSTIQUE 8

☉ ENJEUX ENERGETIQUES 8

☉ RETOMBEES LOCALES 9

☉ SANTE 9

☉ ENJEUX ECOLOGIQUES 9

☉ ENJEUX PAYSAGERS 9

☉ RECYCLAGE 9

☉ CALENDRIER 9

☉ INFORMATION ET ATTENTES 9

5.CONCLUSION 10**6.RECOMMANDATIONS DE QUELIA** 10**7.CONTACT DE LA CNR** 10**8.ANNEXE – TRACT D'INFORMATION** 11**ANNEXE – BULLETIN A REMPLIR LORS DE LA PERMANENCE
D'INFORMATION** 12

1. Les participants

Ont participé à la permanence d'information une vingtaine de personnes, habitants des communes de Saint-Trivier-de-Courtes, Vernoux, Vescours et Romenay ainsi que des élus membres des conseils municipaux des communes de Saint-Trivier-de-Courtes (dont le maire et un adjoint) et de Romenay (un conseiller municipal).

Saint-Trivier-de-Courtes

Michel BRUNET, Maire

Christian PERRIN, Maire-adjoint

Romenay

Alain COLIN, Conseiller municipal

CNR

Les représentants de la CNR : Maya FORNI, Corentin DIGNE,
Stanislas SIBLOT.

Quelia

Constant DELATTE

Noé FOURCAUD

Ce compte-rendu restitue un résumé du déroulement de la permanence organisée par la CNR.

1. Information et invitations pour la permanence

Une actualité sur le site internet <https://soulydair.eolienCNR.fr/> pour informer toutes les personnes intéressées de la tenue de cette permanence a été mise en ligne le 9 décembre 2020.



Les habitants de Saint-Trivier-de-Courtes et les riverains proches de la zone d'étude ont été invités à participer à la permanence. 600 tracts d'information ont été distribués par les élus de Saint-Trivier-de-Courtes dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes ainsi qu'aux habitations proches de la zone du projet éolien sur les communes de Vernoux, Vescours et Romenay, fin novembre 2019. 1 000 autres tracts d'information ont été distribués par la CNR via le service Médiapost dans les boîtes aux lettres des habitants de Romenay, Vernoux et Vescours.

SOULLY D'AIR

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ AVEC L'ÉNERGIE ÉOLIENNE À SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

La commune de Saint-Trivier-de-Courtes s'engage dans la transition écologique avec les énergies renouvelables. La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), accompagne la commune dans le développement d'un parc éolien pour produire une énergie verte, locale et durable.

La zone d'étude est située au nord de la commune aux lieux-dits « Rippe Charrée » et « Rippe de Souilly ». A ce jour, ni le nombre, ni la taille, ni l'emplacement des éoliennes ne sont définis.

L'équipe de CNR souhaite vous informer, en amont des décisions, et met en place pour les habitants une permanence d'information. Nous venons à votre rencontre, venez poser vos questions.



Permanence d'information
Mercredi 18 décembre de 16h à 20h à la
salle des fêtes de Saint-Trivier-de-Courtes

Contactez-nous aussi :

- Par courriel : soulydair@eolienCNR.fr
- Sur internet : <https://soulydair.eolienCNR.fr>



Scannez ce flashcode pour accéder au site internet depuis les smartphones et tablettes



Tous droits réservés, distribué par CNR – 2 rue André Bonin - 69316 LYON CEDEX 04
Imprimé sur papier recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique

Tract d'information (voir annexe en page 11)

2. Organisation de la permanence

La permanence a eu lieu, à la salle des fêtes attenante à la Mairie de Saint-Trivier-de-Courtes, à partir de 16h et jusqu'à 20h, le 18 décembre 2019.

Les participants à la permanence étaient invités à découvrir la démarche de la CNR pour développer le parc éolien Souilly d'Air, à échanger avec les porteurs du projet présents et à exprimer leurs attentes et identifier les enjeux locaux en participant à 4 ateliers en accès libre :

- Atelier 1 : identification de la zone d'étude
 - o carte A : distance aux habitations
 - o carte B : contraintes techniques et environnementales
- Atelier 2 : enjeux paysagers
- Atelier 3 : développement de l'éolien
- Atelier 4 : expression des avis participants et inscription à la liste d'information
- Kakémonos : l'étude d'impact, les études techniques, l'énergie éolienne, présentation de la CNR
- Vidéo : témoignages d'élus de communes d'implantation de parcs éoliens de la CNR et présentation de la phase de construction de parcs éoliens

Les ateliers étaient organisés autour de cartes (qui sont présentées dans les pages suivantes). Les ateliers étaient animés par les 3 représentants de la CNR. L'agence Quelia accueillait les participants et recueillait leurs interrogations et attentes sur la démarche.

➤ Atelier 1 – Identification de la zone d'étude

Cet atelier a permis à la CNR de présenter aux participants la manière de définir la zone propice au développement éolien sur la commune de Saint-Trivier-de-Courtes.



Carte A – Distance aux habitations

À l'aide d'un rapporteur circulaire, les participants ont pu dessiner la zone d'étude en respectant, à l'échelle, la distance réglementaire de

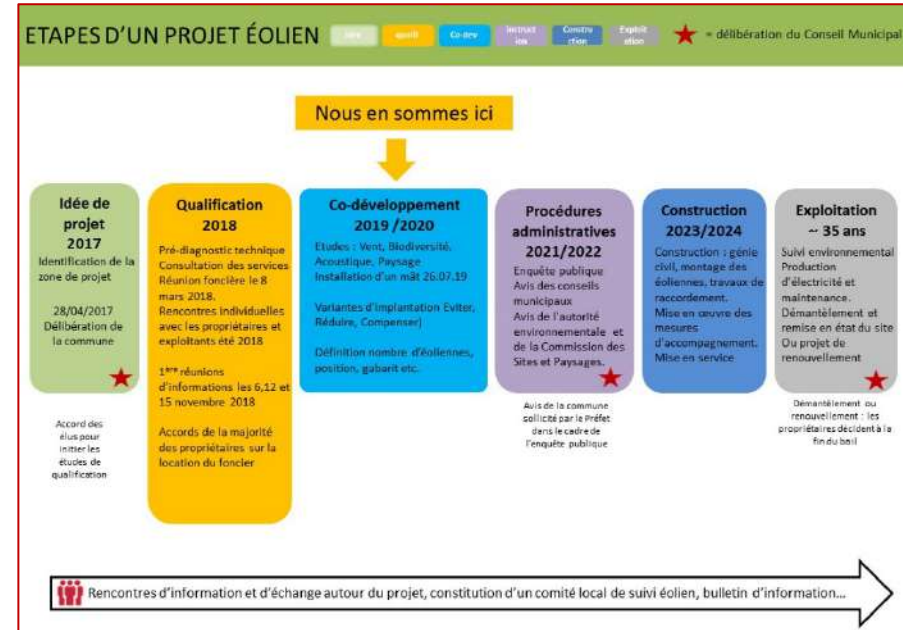
500 mètres aux habitations. A l'intérieur de la zone d'étude dessinée, les participants ont pu également placer des éoliennes, en prenant en compte des inter-distances entre les éoliennes pour assurer un bon fonctionnement de chaque éolienne. Il était possible d'implanter jusqu'à 5 éoliennes maximum dans la zone d'implantation potentielle.



Carte B – Contraintes techniques et environnementales

Une carte plus large du territoire montre aux participants, grâce à plusieurs calques transparents, comment se superposent différentes contraintes techniques (aéronautiques) et environnementales (zones naturelles) pour découvrir les premiers enjeux à prendre en compte pour identifier une zone propice à l'éolien.

Un calendrier de développement d'un parc éolien était présenté aux participants.



➤ Atelier 2 – Enjeux paysagers

Les participants ont pu découvrir des photomontages réalisés à partir d'implantations temporaires (non validées, puisque le nombre, l'emplacement et la taille des éoliennes ne seront définies qu'en 2020) pour se rendre compte de l'intégration d'éoliennes dans le paysage local.

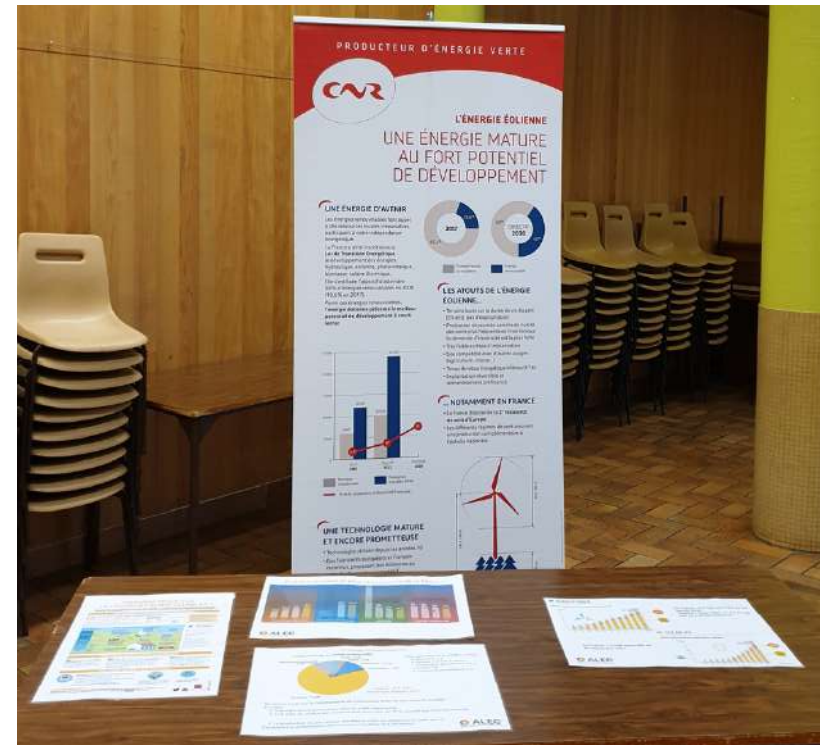
Une carte des unités paysagères a permis à la CNR de présenter la méthodologie de l'étude paysagère aux participants et d'identifier les enjeux paysagers du territoire.



Atelier 2 – Enjeux paysagers

➤ Atelier 3 – Développement de l'éolien

Des données de sources variées (CNR, ALEC et ADEME) ont été mises à disposition des participants sur l'évolution du développement de l'éolien en France.



Atelier 3 - Développement de l'éolien

➤ Vidéo – La construction d'un parc éolien

Une vidéo de présentation de la construction de parcs éoliens et de témoignage d'élus de communes d'implantation de parcs éoliens de la CNR a été diffusée à plusieurs reprises aux participants.

➤ Atelier 4 – Expression des avis et inscription à la liste d'information

Des bulletins étaient accessibles aux participants pour :

- exprimer leurs attentes sur la démarche
- transmettre leurs coordonnées à la CNR
- s'inscrire à la liste d'information

Permanence d'informations et d'échanges

Projet de parc éolien

5 questions pour mieux connaître vos attentes

- Vous êtes venu(e) en tant que ?
- Dans quelle commune habitez-vous ?
- Quels sont pour vous les points positifs de ce projet éolien ?
.....
.....
- Quels sont pour vous les points négatifs de ce projet éolien ?
.....
.....
- Qu'avez-vous retenu de votre passage lors de la permanence d'aujourd'hui ?
.....
.....
- Si vous souhaitez laisser vos coordonnées n'hésitez pas :
.....
.....

Merci !

CNR

Bulletin d'expression (voir annexe en page 12)

3. Déroulement et fréquentation de la permanence

Les participants sont accueillis à l'entrée de la salle des fêtes de la mairie dès 16h00 et tout au long de l'après-midi jusqu'à 20 h par les 5 représentants de CNR et de Quelia. Les arrivants sont invités à passer aux différents ateliers pour découvrir la démarche et échanger avec l'équipe de la CNR. Des membres de la CNR, présents à chaque atelier, expliquent en détail la démarche et répondent aux questions des participants. Les représentants de la CNR et de Quelia remplissent avec les participants intéressés des bulletins (en annexe) pour mieux connaître leurs attentes.

➤ Près de 20 visiteurs

Une première vague de participants (environ 9 participants) est arrivée dès l'horaire d'ouverture, puis au cours de l'après-midi, et enfin une seconde vague d'arrivées à partir de 18h. Au total près de **20 personnes** ont participé à la permanence. La permanence a pris fin vers 20h avec le départ des derniers participants.

Les participants sont des habitants des 4 communes de Saint-Trivier-de-Courtes, Vernoux, Vescours et Romenay. Plusieurs riverains des hameaux les plus proches sont présents à la permanence d'information, dont les habitants de :

- Les Varennes (Romenay et Vescours)
- Maison Blanche (Vescours)
- Les Chanées (Romenay)
- Colombier (Saint-Trivier-de-Courtes et Vernoux)
- Sonville (Saint-Trivier-de-Courtes)

➤ Durée des visites

Les participants sont restés **en moyenne 1 heure** à la permanence, échangeant au cours de leur visite avec au moins un interlocuteur de la CNR qui présentait les différents ateliers et contenus.

➤ Échanges avec les participants : des opinions pour ou contre clairement exprimées

Les participants ont été encouragés à échanger, à poser des questions, à donner leurs attentes sur le projet.

Plusieurs participants ont pu exprimer directement à la CNR leur désaccord avec le projet. Il est important de noter que **la cordialité et l'écoute réciproque** a été le marqueur principal de cet évènement qui a permis un échange de qualité malgré certaines divergences d'avis.

De nombreuses thématiques ont été abordées et ont fait l'objet de réponses détaillées et personnalisées de la part des représentants de la CNR pendant la permanence.

Plusieurs participants ont exprimé leur soutien à la démarche de CNR, dont les élus de Saint-Trivier-de-Courtes et de Romenay, et des riverains.

➤ Contributions écrites, inscription

15 bulletins ont été remplis pendant la permanence.

11 participants ont souhaité transmettre leurs coordonnées à la CNR.

4. Thématiques abordées : quelques critiques, beaucoup de questions

Certains propos ont été formulés comme des questions, d'autres sous forme d'affirmations, d'attentes, d'inquiétudes voire de critiques. De



nombreuses thématiques et questions ont ainsi été abordées par les participants. Ces thématiques sont rapportées ci-après de manière synthétique. **La plupart de ces remarques, questions ou propos ont fait l'objet de réponses détaillées, d'explications et d'échanges qui ne sont pas relatés ici en détail, seuls les thématiques sont listées.**

➤ Enjeux techniques

Plusieurs participants s'informent de la hauteur maximum des éoliennes (150 mètres annoncés par la CNR), notamment, un pilote d'ULM qui s'inquiète de la proximité de l'aérodrome de Tournus (sur la commune de Cuisery).

➤ Enjeux humains

Globalement, la proximité de la zone d'étude avec les habitations est un sujet récurrent pour des raisons variées (impacts sur la santé, impact visuel, impact sonore, influence sur la valeur de l'immobilier) évoquées ci-dessous.

L'impact de l'éolien sur le prix de l'immobilier est évoqué par quelques habitants proches.

➤ Acoustique

L'impact sonore des éoliennes sur les habitations proches inquiète les participants, notamment les riverains proches. L'étude acoustique et la réglementation applicable (seuil d'émergence acoustique) est abordée avec ces participants.

➤ Enjeux énergétiques

Des participants indiquent être favorables aux énergies renouvelables et à la production locale d'électricité.

Un participant envisage le développement de l'éolien comme un moyen de réduire ou stopper le recours au nucléaire.

La ressource en vent sur le territoire est un sujet récurrent. Plusieurs participants souhaiteraient connaître les résultats du mât de mesure et s'inquiètent du manque de vent. Il est fait référence à un projet éolien à Arbigny qui aurait été « *abandonné par manque de vent* ».

D'autres participants questionnent plus généralement la productivité d'une éolienne. Un participant estime que la faible productivité ne permet pas de bénéfices économiques.

⇒ Retombées locales

Un participant s'informe sur les retombées économiques pour la commune.

⇒ Santé

Différentes thématiques liées à l'impact des éoliennes sur la santé sont mises en avant par les participants, dont les acouphènes et l'impact sur les élevages (un participant fait référence à la problématique du parc éolien à Nozay, Puceul et Saffré en Loire-Atlantique).

D'autres enjeux sont abordés : les ondes, les courants géobiologiques et l'impact sur la faune sauvage (inquiétude notamment des chasseurs).

⇒ Enjeux écologiques

Un participant apprécie l'impact écologique du développement de l'éolien. Un autre se dit favorable aux énergies renouvelables car elles sont « *décarbonnées* ».

⇒ Enjeux paysagers

Sur la base des photomontages réalisés à partir de l'implantation « *non validée* », certains participants s'inquiètent de l'impact visuel localement, ou n'apprécient pas en général l'intégration d'éoliennes dans le paysage.

Des participants interpellent la CNR quant à la présence de monuments historiques dont quelques-uns sont classés et des nombreuses cheminées sarrasines sur le territoire.

⇒ Recyclage

Quelques participants interrogent la CNR sur le démantèlement d'un parc éolien et sur la réglementation liée à cela.

Un participant évoque la « *réversibilité* » de l'éolien (le fait qu'on peut retirer les éoliennes après exploitation) comme un point positif de cette énergie.

⇒ Calendrier

Des participants souhaitent en savoir plus sur l'avancement du projet, notamment la durée des études en cours et à venir.

⇒ Information et attentes

Plusieurs participants ont apprécié l'information disponible lors de cette permanence et sur le site internet. Il y a une attente générale pour une information régulière sur le projet.

Un participant souhaite connaître les noms des bureaux d'études, notamment pour l'étude faune-flore.

Un participant demande à ce que les chasseurs soient informés et associés aux échanges sur le projet.

5. Conclusion

La permanence a permis de présenter l'avancement du projet directement aux habitants des communes d'implantation ou limitrophes, notamment aux riverains les plus proches de la zone d'étude.

Les échanges ont permis aux participants d'en savoir plus sur le projet et d'exprimer leurs attentes et interrogations sur la démarche et l'éolien en général. Le contact entre les habitants et la CNR, déjà établi lors de premières réunions d'information très ciblées à destination des riverains proches, est consolidé et s'élargit, notamment grâce à cet évènement.

Les participants ont globalement apprécié la volonté de la CNR d'informer le public en amont, bien qu'ils soient dans l'attente d'information plus précise sur le projet.

De nombreux participants ont manifesté un intérêt fort pour le projet et souhaitent continuer à être informés.

Si plusieurs participants ont indiqué être favorables au développement de l'éolien en général et à ce projet en particulier, d'autres participants ont montré de fortes réticences quant au développement de l'éolien sur la commune de Saint-Trivier-de-Courtes. Ces personnes ont pu faire part de leurs inquiétudes (impacts paysagers et sur la santé) et de leurs avis au porteur de projet, ils ont aussi apprécié pouvoir échanger directement avec les représentants de la CNR.

6. Recommandations de Quelia

A l'issue de la rencontre, Quelia recommande au porteur du projet de poursuivre l'information du public notamment via le site internet et le bulletin d'information, à diffuser largement aux habitants de Saint-

Trivier-de-Courtes et des 3 communes limitrophes. Il est également recommandé de poursuivre les échanges avec les mairies de ces communes et d'associer autant que possible les acteurs locaux, dont les associations de chasse, et les riverains proches et intéressés aux réflexions et au dialogue sur le projet.

Plusieurs thématiques pourraient être abordées en particulier dans de prochaines informations sur le projet : les résultats des études de vent et acoustique, et l'impact paysager (présentation de photomontages après le choix définitif de l'implantation).

Enfin, Quelia recommande aux habitants qui n'ont pas pu se rendre à la permanence ou qui ont d'autres questions ou remarques de continuer à échanger avec la CNR pour obtenir des précisions sur tout sujet d'intérêt, ou pour faire connaître des enjeux locaux particuliers au porteur du projet.

7. Contact de la CNR

Pour rappel le site internet d'information sur le projet éolien Souilly d'Air :

<https://souillydair.eoliencnr.fr/>

et l'adresse email suivante permet à toute personne qui le souhaite de contacter les porteurs du projet à tout moment :

souillydair@eoliencnr.fr

8. Annexe – Tract d'information

SOULLY D'AIR

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ AVEC L'ÉNERGIE ÉOLIENNE À SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

La commune de Saint-Trivier-de-Courtes s'engage dans la transition écologique avec les énergies renouvelables. La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), accompagne la commune dans le développement d'un parc éolien pour produire une énergie verte, locale et durable.

L'équipe de CNR souhaite vous informer, en amont des décisions, et met en place pour les habitants une permanence d'information. Nous venons à votre rencontre, venez poser vos questions.

La zone d'étude est située au nord de la commune aux lieux-dits « Rippe Charrée » et « Rippe de Souilly ». A ce jour, ni le nombre, ni la taille, ni l'emplacement des éoliennes ne sont définis.



Permanence d'information

**Mercredi 18 décembre de 16h à 20h à la
salle des fêtes de Saint-Trivier-de-Courtes**

Contactez-nous aussi :

- Par courriel : souillydair@eolienCNR.fr
- Sur internet : <https://souillydair.eolienCNR.fr>



Scannez ce flashcode pour accéder au site internet depuis les smartphones et tablettes



Tous droits réservés, distribué par CNR – 2 rue André Bonin - 69316 LYON CEDEX 04
Imprimé sur papier recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique

Annexe – Bulletin à remplir lors de la permanence d'information

Permanence d'informations et d'échanges

Projet de parc éolien

5 questions pour mieux connaître vos attentes

- Vous êtes venu(e) en tant que ?
- Dans quelle commune habitez-vous ?
- Quels sont pour vous les points positifs de ce projet éolien ?
.....
.....
.....
- Quels sont pour vous les points négatifs de ce projet éolien ?
.....
.....
.....
- Qu'avez-vous retenu de votre passage lors de la permanence d'aujourd'hui ?
.....
.....
.....
.....
- Si vous souhaitez laisser vos coordonnées n'hésitez pas :
.....
.....
.....

Merci !

